

chéologie lyonnaise, pensant probablement que cette appellation était un souvenir du consulat, prédécesseur du premier empire, et voulant faire disparaître tout ce qui pouvait rappeler les faits et gestes de la dynastie impériale, ont décidé que cette dénomination serait remplacée par celle d'*Helvétie (sic)*. J'avoue que je ne comprends pas quel rapport existe entre la montagnaise Helvétie et l'immense plaine des Brotteaux, où se trouve située la dite place (1). Je me permettrai donc de faire remarquer à notre administration qu'elle est complètement dans l'erreur, et que ce mot de *Consulat* répond simplement à un vieux souvenir de la localité.

Avant 1789, la municipalité de Lyon, représentée par le prévôt des marchands et les échevins, portait le nom de Consulat. Or, le Consulat avait été momentanément propriétaire d'une partie importante du territoire de la Tête-d'or, divisé en plusieurs îles considérables par différents affluents du Rhône (2), et l'une de ces îles conservait le nom de ses propriétaires intérimaires. Elle se trouvait à la hauteur actuelle du pont de Saint-Clair, et s'étendait en amont et en aval. Au reste, on peut parfai-

(1) Un petit journal de notre ville a prétendu que le conseiller communal, chargé d'effacer les noms réactionnaires de nos rues et d'en inscrire de nouveaux, avait donné l'ordre de remplacer celui de place *du Consulat* par place *des Vessies*. Heureusement que l'on s'aperçut à temps de cette affreuse coquille, due à l'ignorance d'un citoyen qui ne savait pas que le mot Helvétie est synonyme de Suisse. Je laisse au susdit journal la responsabilité de cette historiette ; mais je ne la trouve pas dénuée de probabilité.

(2) On lit dans *l'Inventaire des archives communales*, 1757 : « Tendance du Rhône à s'ouvrir un nouveau lit et à se porter à travers ou derrière le faubourg de la Guillotière ; ce qui nécessiterait des travaux considérables. »